

Conseil communal du 21 mai 2012

Question d'actualité de Mme Nagy concernant « l'état d'avancement du nouveau centre administratif de la Ville »

Mme Nagy.- La question s'est posée d'organiser le déménagement des services de la Ville du centre administratif vers un nouveau site. Cette question mérite que l'on s'y attarde en cette fin de législature communale. En effet, il s'agit en réalité de la « Maison communale » des Bruxellois. Le moins que l'on puisse dire est que cette décision importante sur le plan symbolique, mais aussi essentielle pour le bien-être des agents de la Ville et ses implications financières, n'a pas fait l'objet de beaucoup de transparence et de débats.

Il me semble aussi qu'au vu de la demande importante, dans tous les quartiers de la Ville, d'améliorer l'accès aux documents et services de l'administration, se pose la question de l'articulation entre le projet de nouveau centre administratif et l'impérieux besoin de décentralisation et de proximité des services.

En 2008, la Ville a lancé un marché de promotion pour la construction d'un nouveau centre administratif. Le Collège a décidé de choisir l'offre de Real Estate qui propose un tel un marché de promotion.

À l'occasion de la discussion du budget 2012, le 19 décembre 2011, le Collège a fait état d'un éventuel déménagement pour 2016, dans un bâtiment de 8 étages, en plus de 2 étages de logement. Le marché de promotion porte sur 125 millions €. Vous vous engagez, monsieur le Bourgmestre, à présenter les éléments de ce dossier au Conseil communal. Constatant que 5 mois plus tard, il n'en est rien, je souhaite vous interroger sur le sujet.

Pouvez-vous me dire où en est le processus de marché de promotion ? Quels en sont les termes ? Un architecte sera-t-il désigné et de quelle manière ?

Comment ce marché sera-t-il financé ?

Pouvez-vous me dire également quels sont les éléments du cahier de charges en ce qui concerne le nombre de mètres carrés prévus, le ratio entre nombre

d'agents et surfaces disponibles ?

Avez-vous également envisagé un plan de décentralisation qui renforce et améliore le dispositif des antennes administratives mis en place au cours des dernières années ?

M. le Bourgmestre.- Je comprends votre souhait de connaître ces éléments, mais nous ne sommes pas en mesure de vous apporter davantage de précision pour l'instant. La raison en est que depuis lors, d'autres options ont été envisagées, dont celle d'une décentralisation (qui vous est chère). Nous ne pouvons bâcler ce dossier et le laisser dans les seules mains du secteur privé. Nous devons prendre une décision politique claire. Or je reste profondément dubitatif. J'ai demandé un relevé de tous les bâtiments administratifs de la Ville, leur distribution sur notre territoire et leurs superficies. Compte tenu des techniques actuelles de communication, nous pourrions, au lieu de tout centraliser comme je l'avais envisagé initialement, dégager une autre solution. Cela d'autant plus qu'au centre-ville, les coûts sont exorbitants. J'espère que nous pourrions revenir sur ce dossier avant les vacances. Notre position politique doit être claire. Car il ne s'agit pas seulement de la décentralisation des guichets, mais aussi de la présence dispersée dans la cité des structures administratives. J'ai été très impressionné, à Washington, de constater que les services de la Ville étaient dispersés sur l'ensemble de la ville et que cela fonctionnait parfaitement. Cette option mérite d'être étudiée. Je cède la parole à M. Ceux pour le volet du cahier des charges.

M. Ceux, échevin.- Jusqu'ici, j'ai travaillé sur l'option qui m'avait été soumise, à savoir un projet de centralisation. Je remercie à ce propos l'administration pour son aide. Ce dossier représente un investissement énorme ! Le Bourgmestre nous demande d'envisager d'autres options, ce que je suis prêt à faire.

M. le Bourgmestre.- Bien entendu, nous ne pouvons rien reprocher à l'administration et à l'échevin. Simplement, au vu des coûts, nous envisageons d'autres options. Le projet initial avait été imaginé avant le début de cette

législative.

Mme Nagy.- J'entends que le projet initial de la Ville est remis sur le métier. Je souhaiterais recevoir par écrit les surfaces et le nombre d'agents concernés, ainsi que les besoins de l'administration. Un débat sur ce dossier et sur les alternatives envisagées me semble essentiel. L'interruption du processus de marché lancé en 2008 donnera-t-elle lieu à des indemnités ?

M. le Bourgmestre.- En principe, non, mais je vérifierai ce point. M. Ceux vous transmettra les fiches techniques.

Mme Lemesre.- Ce dossier est important et votre réponse nous laisse dubitatifs.

M. le Bourgmestre.- Je n'ai pas dit que nous abandonnions le projet - il a été lancé avant cette législature, je le répète -, mais vu l'évolution de la situation budgétaire des municipalités, il nous semble judicieux de réfléchir à des alternatives.

Mme Lemesre.- Il en va des conditions de travail des agents de la Ville.

M. le Bourgmestre.- La situation n'est pas catastrophique au point de devoir prendre une décision dans les 15 jours...

M. Coomans de Brachène.- Cela fait 8 ans que le projet stagne. Plus de 300.000 € y ont déjà été consacrés en études. Le bâtiment actuel date de plus de 45 ans. Or l'on estime qu'après 30 ans, un immeuble de bureaux est obsolète. En 1967, les questions énergétiques ne se posaient pas. Il faut s'interroger quant à l'opportunité de garder ce bâtiment. Je vous engage à ne plus tarder.

M. le Bourgmestre.- J'aimerais m'engager à opérer un choix avant les vacances.

Question d'actualité de Mme Nagy concernant « la fermeture du tunnel du

Cinquantenaire »

Mme Nagy.- À partir du 11 juin et pour une période de trois mois, les tunnels du Cinquantenaire et Loi seront fermés à la circulation en direction du centre. Ils